

# Après les événements de la Pentecôte 1979 à Lourdes - Lettre de la Congrégation pour la Doctrine de la foi

Publié le 6 août 1979  
4 minutes

A la suite des incidents qui ont eu lieu à Lourdes à la Pentecôte, à l'occasion d'un rassemblement de « traditionalistes » ayant à sa tête un groupe de prêtres liés à Mgr Marcel Lefebvre, Mgr Donze, évêque de Tarbes et Lourdes, a reçu du cardinal Seper, préfet de la S. Congrégation pour la Doctrine de la foi, la lettre ci-après (1):

Rome, le 6 août 1979

EXCELLENCE,

Vous avez jugé opportun d'informer la Congrégation pour la Doctrine de la foi au sujet d'un pèlerinage « traditionnel » qui s'est déroulé à Lourdes du 2 au 4 juin 1979.

Cette manifestation a été caractérisée non seulement **par le refus, de la part des prêtres présents, d'utiliser l'Ordo Missae promulgué et rendu obligatoire par le Pape Paul VI**, mais encore par une attitude générale d'opposition au Concile de Vatican II, et de suspicion à l'égard du Siège apostolique et de l'Episcopat ; de plus, des incidents à l'intérieur même des sanctuaires ont perturbé le déroulement des pèlerinages alors présents à Lourdes.

Notre Congrégation ne peut que déplorer et réprouver de tels agissements. Elle relève en outre, dans la liste des « personnalités chefs de file » patronnant ce pèlerinage, le nom de plusieurs prêtres ou religieux en situation canonique irrégulière, qui n'ont aucun droit à organiser des offices, en particulier dans les sanctuaires de Lourdes, contre la volonté clairement manifestée de l'Ordinaire du lieu.

Dans ces conditions, ce dicastère estime justifiées les mesures que vous avez été amené à prendre à l'occasion de ce pèlerinage, dans l'exercice de votre propre autorité épiscopale ; il considère en outre que, dans d'autres cas semblables, Votre Excellence est fondée à user de tous les pouvoirs que lui confère le droit ecclésiastique.

Priant avec vous pour que ce sanctuaire si vénéré de Notre-Dame de Lourdes cesse de voir, même épisodiquement, de pénibles affrontements entre catholiques, et soit toujours davantage un lieu de grâce et de ferveur pour les fidèles venus du monde entier, je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de mes sentiments de très respectueux dévouement dans le Seigneur.

**François cardinal SEPER**, préfet.

## (1) Bulletin religieux du diocèse de Tarbes et Lourdes du 6 septembre 1979

*A propos de ces incidents, Mgr DONZE avait publié ce communiqué :*

Après les incidents regrettables qui ont perturbé les récentes fêtes de Pentecôte à Lourdes, des esprits restent encore troublés ; nous jugeons nécessaire de faire la mise au point suivante :

1. Un certain nombre de personnes reprochent aux sanctuaires leur attitude peu accueillante à l'égard des pèlerinages dits « traditionalistes ».

Elle est justifiée avant tout par la thèse que les responsables de ces pèlerinages soutiennent et diffusent abondamment par tracts, selon laquelle la messe « post-conciliaire » est invalide ou du moins ambiguë et que, par conséquent, la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, célébrée selon les rites actuels, est douteuse.

Ils sont allés même cette année, comme au cours des années précédentes, jusqu'à imposer une procession eucharistique parallèle à la procession officielle commune à l'ensemble des pèlerins.

2. Ces mêmes pèlerinages n'ont jamais voulu se plier aux règles acceptées par tous les autres pour la coordination et la bonne organisation de l'ensemble. Ils les ont délibérément ignorées jusqu'à présent et continuent de le faire.

3. Quant aux troubles provoqués par eux au cours de ces derniers jours, ils sont des plus regrettables. L'évêque de Tarbes et Lourdes, ainsi que le Conseil presbytéral réuni le 7 juin à Tarbes, condamnent particulièrement l'agression dont a été victime M. l'abbé Bordes, recteur des sanctuaires, le soir de la Pentecôte, à l'intérieur de la basilique du Rosaire, et l'occupation illégitime d'un lieu de prière habituellement fermé à cette heure-là.

4. Aucun motif ne justifie de tels actes de désordre et de violence. Nous ne pouvons que les réprouver et demander au Seigneur, par Notre Dame, de faire découvrir à leurs auteurs combien l'emploi de tels procédés porte préjudice à la foi chrétienne et se trouve au plus haut point déplacé dans le cadre des sanctuaires de Lourdes, lieux de paix, de prière et de fraternité.

† **Henri DONZE**, *Evêque de Tarbes et Lourdes*.

*Journal de la Grotte de Lourdes, 17 juin 1979*